

**COMMUNE
D'ACHENHEIM**



67204

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2009

**Sous la Présidence de M. Jean-Jacques FRITZ
Maire**

Travaux école maternelle :

Réfection de la cour :

Après consultation d'entreprises la Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise ADAM pour un montant de 35.625,97 euros TTC pour la réfection de la cour de l'école maternelle .

Les crédits étant inscrits au BP. 2009

Approuvée à l'unanimité.

Travaux école maternelle

Fourniture et pose de jeux d'enfants à l'école maternelle

le Conseil Municipal décide l'installation de jeux d'enfants à l'école maternelle pour un montant de 18.000,00 euros TTC.

Les crédits étant inscrits au BP 2009.

Approuvée à l'unanimité.

Equipement de la cuisine à la salle polyvalente :

Après consultation d'entreprise , le Conseil Municipal approuve l'offre de l'entreprise A.A.E. pour l'équipement de la cuisine à la salle polyvalente pour un montant de 15.000,00 euros TTC

Les crédits étant inscrits au BP 2009

Approuvée à l'unanimité.

Indemnités de conseil au comptable du Trésor

Vu la cessation de fonction de Monsieur Robert STAHL à la Trésorerie de Lingolsheim-Collectivité, le Conseil Municipal décide d'attribuer l'indemnité de conseil au nouveau Trésorier Monsieur Pascal BOES à compter du 1^{er} juillet 2009.

Approuvée à l'unanimité.

Prix des annonces publicitaires bulletin communal :

Le Conseil Municipal décide de proposer aux artisans, commerçants et entreprises une participation financière sous forme de publicité dans le bulletin communal de décembre 2009 à raison de 400,00 euros la page entière, 200,00 euros la ½ page, 100,00 euros le ¼ de page et 50,00 euros le 1/8 ème de page.

Approuvée à l'unanimité.

Modification des heures de service du poste d'agent non titulaire remplissant les fonctions d'accompagnateur d'enfants :

Le Conseil Municipal approuve la modification de la durée hebdomadaire de service de l'agent non-titulaire remplissant les fonctions d'accompagnateur d'enfants de 12 heures à 16 heures de service hebdomadaire à compter du 6 octobre 2009.

Approuvée à l'unanimité.

Subventions diverses

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention aux organismes suivants :

- Amicales des donneurs de sang d'Achenheim	230.00 euros
- Ass.Als.promo chiens guides d'aveugles	40.00 euros
- Aveugles	25.00 euros
- Comité B-R de la Ligue contre le Cancer	100.00 euros
- Comité Nat.contre mal . respiratoires	70.00 euros
- Croix rouge française	100.00 euros
- Mutuelle du Trésor	40.00 euros

Les crédits étant inscrits au BP 2009-

Approuvée à l'unanimité.

Subvention enfants du Collège

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 9,00 euros par enfant originaire de la Commune et scolarisé au Collège Paul Wernert au titre de la participation aux activités prodiguées par cet établissement au cours de l'année scolaire 2009/2010.

Les crédits étant inscrits au BP 2009

Approuvée à l'unanimité.

Subvention participation à la vie associative des jeunes :

Le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention de 11,50 Euros par jeune de moins de 18 ans participant pendant le saison 2009/2010 à la vie associative dans une association sportive ou culturelle de la Commune.

Les crédits étant inscrits au BP 2009

Approuvée à l'unanimité.

Subvention

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 1391.10 euros à Génération cirque pour la location du gymnase.

Les crédits étant inscrits au BP 2009.

Approuvée 18 voix pour et 1 abstention.

Subvention

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 6241.00 euros à l'A.T.H.

Les crédits étant inscrits au BP 2009.

Approuvée à l'unanimité.

Subvention Noël des enfants écoles primaire et maternelle :

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 5,00 euros à l'école primaire par enfants et une subvention de 300,00 euros à l'école maternelle pour l'organisation de leur fête de Noël.

Les crédits étant inscrits au BP 2009.

Approuvée à l'unanimité.